arbres remarquables
BAS-RHINOIS

VOUS AVEZ REPÉRÉ UN ARBRE QUI VOUS SEMBLE REMARQUABLE

VOUS POUVEZ NOUS EN INFORMER EN RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE.

ARBRE SIGNALÉ PAR :

Nom* : .....

Adresse* : .....

Tél.* : ..... E-mail* : .....

Nom de l'arbre (nom commun, espèce, variété) : .....

Situation géographique*

Commune : ..... Lieu-dit : .....

N° de parcelle cadastrale : ..... Coordonnées GPS : .....

Environnement : ☐ Urbain ☐ Agricole ☐ Forestier ☐ Alignement

Personnes concernées

S'agit-il du propriétaire ou du locataire (Nom, adresse précise, téléphone et e-mail) ?

.....

.....

Accès au public* ☐ Libre ☐ Sous-réserve ☐ Strictement privé

Accessibilité* ☐ A pied ☐ En voiture ☐ Sur itinéraire de randonnées

Pourquoi cet arbre a-t-il suscité votre intérêt ?*

☐ Diamètre ☐ Hauteur ☐ Âge ☐ Forme

☐ Rareté ☐ Curiosité biologique ☐ Élément de l'histoire

Mesures effectuées : .....

Menaces potentielles : Maladie / Bris / Proximité d'une voie de circulation / Autre

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES, qui peuvent nous aider à localiser l'arbre :

→ Un dessin schématique de sa localisation et de sa silhouette

→ Une photo

→ Observations .....

* informations obligatoires

Nous vous remercions pour votre contribution.

Fiche à retourner à :

Conseil Général du Bas-Rhin
Service Agriculture, Espaces Ruraux et Naturels
arbres.remarquables@cg67.fr
Place du Quartier Blanc / 67964 STRASBOURG CEDEX

CONSEIL GÉNÉRAL BAS-RHIN

www.bas-rhin.fr

Direction de la Communication CG Bas-Rhin / Mai 2013 / © M. Merkle - M. Braud / Impression CG 67

arbres remarquables
BAS-RHINOIS

UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR, PROTÉGER ET VALORISER

PARTICIPEZ AU RECENSEMENT !

QU'EST-CE QU'UN ARBRE REMARQUABLE ?

Ce peut être un arbre :

→ d'élite de par sa taille, sa forme, son espèce,

→ assurant un rôle important dans l'écosystème ou le paysage,

→ à valeur patrimoniale forte et reconnue localement.

POURQUOI UN RECENSEMENT DES ARBRES REMARQUABLES ?

Le Conseil Général du Bas-Rhin en partenariat avec la Fédération des Producteurs de Fruits du Bas-Rhin ont donc décidé de s'engager dans une campagne de protection et de valorisation des arbres remarquables.

Le public est invité à signaler, via le questionnaire ou en allant sur le site du Conseil Général du Bas-Rhin, les arbres remarquables ou potentiellement remarquables.

Une base de données est ainsi mise-à-jour et consultable sur le site internet du Conseil Général du Bas-Rhin : **www.bas-rhin.fr**

EXEMPLES DE CRITÈRES REMARQUABLES :

→ **Morphologie particulière :** arbre creux, fastigié, panaché, à double tronc, ou tout simplement « beau »

→ **Âge** (fonction des essences)

→ **Dimensions :** hauteur, circonférence exceptionnelles

→ **Rareté :** Régionale, ou en voie de disparition actuellement (ormes): un arbre exotique est remarquable dans le BAS-RHIN sauf s'il est de plus en plus planté, donc banalisé. Un arbre forestier peut être remarquable hors de son contexte, et inversement

→ **Situation géographique et/ou topographique :** rôle de repère (entrée de bourg, place de village, paysage ...) Il peut s'agir d'un arbre isolé, d'un alignement, d'une allée ou d'un arbuste.

→ **Histoire (patrimoine) :** commémoratif d'un événement exceptionnel, lié à des personnages célèbres, à des croyances ou des légendes, à des œuvres, être un arbre témoin de la vie locale ou d'une histoire familiale

→ **Refuge privilégié en milieu non forestier :** l'arbre, en offrant abri et nourriture à certains animaux, constitue un maillon important de l'écosystème (rapaces, chauve- souris...)

→ **Parce qu'il sera remarquable demain ...**